

Choisir entre allégeance et liberté au Togo : Les vraies « fausses urnes »



Yves Ekoué Amaïzo

17 avril 2005

Auteur et Economiste à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
Il s'exprime ici à titre personnel.

Avant propos :

Compte tenu des changements rapides au Togo, il importe de lire cet article en liaison avec quatre autres qui l'ont précédé et signés par le même auteur, à savoir : « *la souveraineté confisquée au Togo* », « *le mépris du peuple togolais ?* », « *la spirale de la sagesse* », « *L'union sacrée face à la démocratie de la honte* », (voir www.afrology.com)

Introduction : une campagne électorale atypique

La campagne préélectorale au Togo est atypique. Même des généraux de l'armée régulière sont en campagne. Il est suggéré de se rendre compte du parcours dangereux que constitue le fait de faire campagne au Togo, en particulier dans la préfecture « *du* » Général Assani Tidjani, ministre de la défense et des anciens combattants. Ce dernier, parachuté grand « *patron de la préfecture de Vo au Togo* » après le décès du feu Président Gnassingbé Eyadéma, a un discours belliqueux qui augure des pratiques futures si Faure Gnassingbé, son candidat, est « *déclaré* » Président après le 24 avril 2005. Voici un court extrait de son discours de va-t-en guerre : « *Faure Gnassingbé a déjà gagné parce qu'il est riche et il a le soutien de l'armée. Si vous ne votez pas pour lui, vous n'aurez rien fait de significatif mais vous en récolterez les conséquences. Sachez que nous sommes prêts à tirer¹* ». Outre les nombreuses autres intimidations de destitution, d'usurpation de biens, etc., on peut se demander si la communauté internationale continuera à accepter les positions mensongères de la CEDEAO² selon laquelle :

1. les opérations de révision des listes et de distribution des cartes auraient été régulières ;
2. la CEDEAO n'a été saisie d'aucune contestation émanant notamment de l'opposition ;

3. qu'il n'y a pas lieu, dans ces conditions, de reporter la date du scrutin présidentiel fixée au 24 avril 2005.

L'Union européenne, bien que finançant les observateurs de la CEDEAO, a déjà fait savoir qu'elle ne sera pas tenue de suivre les conclusions de l'institution sous-régionale regroupant 15 pays d'Afrique de l'Ouest sur la validité du scrutin... L'Organisation internationale de la Francophonie, prudente, en fera de même. La Coalition des six partis de l'opposition préfère rejeter la médiation d'un interlocuteur sous-régional partial. Une telle offensive incroyable sous d'autres cieux dénote du degré d'infiltration de cette institution quant à sa souveraineté et sa loyauté vis-à-vis de la défense de la liberté au Togo.

Sur un autre plan, les étudiants de l'Université de Kara (au nord du Togo) n'ont pas connu les effets collatéraux de la richesse de Faure Gnassingbé. Le 18 mars 2005, le préfet de la ville, Walakiyèm Pépayhata et des membres du parti du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) sont allés solliciter le soutien des étudiants, en les sommant de quitter leurs cours pour venir écouter leur discours portant sur la nécessité de voter pour Faure Gnassingbé parce qu'il « *représente l'espoir de la jeunesse* ». Les étudiants ont copieusement hué et sifflé ces derniers en leur rappelant que la simple aide universitaire de 20,000 FCFA (30,5 Euros) par trimestre n'est pas payée... Le mécontentement grandissant, les étudiants décidèrent de quitter la salle et le préfet et son équipe, surpris, restèrent seuls à méditer sur ce qu'ils avaient fait de faux³. Gare donc aux résultats du vote sanction dans le fief même de celui qui n'arrive pas à convaincre les jeunes.

1. Crédibilité des élections présidentielles : l'impossible report du 24 avril 2005

Le peuple togolais dans sa très grande majorité souhaite des élections libres et transparentes non truquées. Les partis de l'opposition, à savoir la coalition unifiée de six partis représentée par Emmanuel Bob Akitani, le Parti du renouveau et de la rédemption (PRR) de Nicolas Lawson et le Rassemblement pour le soutien de la démocratie et du développement (RSDD) de Harry Octavianus Olympio sont tombés d'accord pour constater, avec amertume ou larmes de crocodile, les nombreuses irrégularités préélectorales dont fait montre le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), parti de Faure Gnassingbé.

Ces nombreuses irrégularités doivent être documentées pour permettre d'engager une action contentieuse pour vice de procédure conduisant ainsi à une éventuelle nullification des résultats de l'après-élection si c'est le Ministre de l'intérieur qui, en toute illégalité, viendra arbitrairement et en l'absence de tout consensus avec les autres partis, affirmer la victoire de son candidat sur la base de chiffres fantaisistes. Compte tenu de l'état du système informatique togolais, il n'est vraisemblablement pas possible d'annoncer des résultats définitifs dès le 25 avril 2005.

Le ministère de l'intérieur a déjà cautionné de multiples fraudes électorales au Togo notamment lors du scrutin présidentiel de 2003 et ne manquera pas de répéter l'opération, après un si bon entraînement. Ce d'autant plus que ces pratiques ne semblent pas soulever, outre mesure, des réprobations du côté de la communauté internationale ou

africaine qui semble s'en accommoder. Il faut aussi, bien sûr, veiller à ne pas laisser la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à la merci des injonctions du pouvoir, faire avaliser des chiffres qui ne relèveraient pas d'un comptage transparent et avalisé par tous les partis. Il faudra, somme toute, s'assurer qu'il n'y a pas un accord secret entre les représentants du RPT, du PRR et du RSDD siégeant au CENI pour accepter des chiffres qui ne seraient pas les vrais résultats du scrutin au lendemain du 24 avril 2005 et qui donneraient la victoire automatique à Faure Eyadéma. Cet accord secret permettrait à des représentants du PRR et du RSDD, après avoir crié à la fraude électorale, de se retrouver aux côtés de ceux qui auront confisqué et usurpé le pouvoir pour co-gérer sous influence militaire le Togo. Afin de lever toute ambiguïté, il suffira aux représentants du PRR et du RSDD de faire taire cette rumeur insistante.

Si la date des élections, fixée au 24 avril 2005, n'est pas repoussée, les Togolais, pressés d'aller au vote, risquent de se réveiller frustrés par les techniques d'usurpation des résultats qui sont en train de se mettre en place, sous l'œil bienveillant, parfois encourageant, de certaines puissances étrangères, peu enclines à renouveler les expériences de l'alternance à Madagascar. Compte tenu du contrôle impérial qu'exercent les militaires sur les médias locaux, les sommes importantes affectées à certains médias internationaux, le monopole de l'information, il faudra une détermination du peuple togolais pour dénoncer sous la forme de manifestations, l'usurpation du pouvoir qui est en train de se préparer.

La CEDEAO est dépassée par la capacité du pouvoir de Faure Gnassingbé à ne pas tenir ses engagements. Ce dernier rappelle souvent à certains présidents et secrétaires-exécutifs d'institutions sous-régionales de la sous-région, les bons et loyaux services que feu le père Eyadéma Gnassingbé leur a rendus. Ainsi, il suffit que le ministre de l'intérieur se refuse à procéder à des vérifications des fraudes pour que la CEDEAO s'aligne. Mieux, à l'insu des Présidents Mamadou Tandja, Président du Niger et Président en exercice de la CEDEAO et Alpha Toumani Touré, Président du Mali ayant réussi à convaincre le pouvoir togolais de souscrire à l'Accord du 28 février 2005 accepté par tous les protagonistes et basé sur quatre engagements fondamentaux, le Secrétaire exécutif, assisté d'un envoyé spécial et de trois experts de la CEDEAO, a jugé bon, de sa propre initiative et en connivence avec le Gouvernement, de modifier l'esprit de l'Accord original. Cette procédure dolosive est d'autant plus scandaleuse que sa finalité est purement et simplement de faire passer l'opposition togolaise de la position d'acteurs du jeu politique togolais à celle d'observateurs de la victoire de Faure Gnassingbé. Sous d'autres cieux, le Secrétaire Exécutif devrait démissionner, à moins qu'il n'ait reçu des instructions secrètes d'ailleurs...

Le problème vient du fait que si la CEDEAO n'avait pas été démasquée, la communauté internationale continuerait à s'aligner sur les décisions partiales de cette dernière. Dans un monde où l'information circule librement, sont-ils tous devenus aveugles ou préparent-ils tous un nouveau Rwanda au Togo ? Il ne faut donc pas s'étonner de la position de la coalition de l'opposition qui demande le rappel des agents de la CEDEAO⁴, lesquels ont fait preuve de partialité dans leur jugement conduisant la CEDEAO à simplement convoquer une réunion de tous les protagonistes pour finalement constater qu'il ne devrait pas y avoir de report des élections.

Le peuple togolais veut en finir avec des dirigeants togolais et sous-régionaux qui travaillent contre leurs intérêts. La population veut en découdre et veut voter. Gilchrist Olympio, le chef de l'Union des forces du changement (UFC) et Délégué Général de la Coordination pour la Coalition de l'opposition, a fait une mise au point sur le sujet : « *Nous ne sommes pas satisfaits* » de l'organisation du scrutin « *mais nous irons aux élections malgré les conditions difficiles*⁵ » à moins que « *les choses ne se dégradent* » au cours de la semaine précédant les élections présidentielles.

Au-delà de la volonté du peuple, comment est-ce que la communauté internationale peut-elle rester silencieuse et ne pas demander le report d'élections dites « *libres et transparentes* » que l'Etat togolais s'évertue à travestir en une mascarade électorale avec le consentement d'une CEDEAO, faiseuse de « *vérité* » pour la communauté internationale ? Ce silence est d'autant plus coupable qu'au Togo :

des cartes d'électeurs manuscrites interdites par la Constitution togolaise circulent et ceux que l'on veut bien faire voter y voient leurs noms inscrits,
des trafics de cartes d'électeurs ont lieu et des lots de cartes d'électeurs non remplies sont vendues aux yeux et à la barbe des agents dits de la police togolaise le long des frontières est et ouest du Togo⁶,
la radiation de plus de 1 million d'inscrits entre 2003 et 2005 semble faire l'objet d'une amnésie collective à l'instar des noirs qui ont été déportés dans les camps de concentration⁷,
la neutralisation du vote de plus de 500 000 Togolais de la Diaspora est orchestré par le pouvoir qui refuse de mettre à disposition les urnes et un système transparent de comptabilité et de transmission des résultats dans ce qui tient lieu d'ambassades ou de consulats togolais à l'étranger,
le remplacement des urnes comportant les votes des électeurs togolais par des urnes préalablement remplies est en cours de préparation,
les intimidations quotidiennes se soldent de plus en plus par des blessés et des morts, etc.
un réseau de personnel soignant, à la solde du pouvoir à l'hôpital général de Lomé, refuse de soigner les blessés des manifestations de contestation au Togo ; ces derniers sont considérés comme des « *opposants* ». C'est ainsi qu'un citoyen togolais demandant assistance après avoir essuyé des tirs à balles réelles et assisté auparavant en direct le 14 février 2005 à la mort de son patron, transporteur de sacs de ciments, s'est vu refusé les soins appropriés. Alors qu'il avait une balle dans le pied, le personnel soignant l'a plâtré, l'a laissé souffrir, puis a simplement amputé toute la jambe, comme seule manière d'extraire une balle logée dans le pied⁸.

Oui, la communauté internationale doit avoir honte de contribuer à la création d'une démocratie de la honte au Togo. Tout ceci uniquement parce que le peuple togolais veut s'affranchir de plus de 38 ans d'allégeance au profit d'une nouvelle ère de liberté... A l'instar de l'Afrique, après avoir coordonné le silence médiatique⁹ sur la dictature au Togo, les pays dits démocratiques se gardent bien de vouloir donner des leçons de démocratie comme ils ont l'habitude de le faire pour la corruption. Ils oublient qu'il n'y a

pas de pays corrompus sans pays corrupteurs. De même, il n'y a pas de démocratie de l'impasse au Togo sans des pays dont les mercenaires, affranchis de la tutelle étatique, travaillent pour la perpétuation d'une gouvernance de l'allégeance. Un secteur privé ayant perdu le sens de l'éthique et travestissant la démocratie togolaise semble faire l'affaire des grandes puissances, promptes à valoriser la démocratie et la bonne gouvernance uniquement lorsque leurs intérêts premiers demeurent supérieurs à ceux du peuple togolais. En conséquence, les Togolais ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Il n'y aura pas de justice immanente qui viendra d'ailleurs s'ils ne se décident pas à suivre le modèle des pays de l'Est qui ont su négocier dans la rue l'alternance politique vers la liberté. Qui a dit « Aide toi et le ciel t'aidera ? »...

2. Le vote des bêtes sauvages au Togo

En écrivant son roman « *En attendant le vote des bêtes sauvages*¹⁰ » en 1998, feu Ahmadou Kourouma, qui vécut « *longuement* » au Togo, ne soupçonnait pas un instant que la réalité pouvait dépasser son imagination. Au-delà des ressemblances troublantes entre les personnages du roman et ceux du pouvoir togolais, il importe de rappeler que les Togolais n'ont jamais vraiment choisi leur système électoral. En effet, le choix du suffrage universel direct provient du Togo sous administration française en 1956 et le scrutin uninominal à un seul tour a été introduit en 1958. D'après l'historien Tétévi Godwin Tété-Adjalogo¹¹, il s'agissait à l'époque d'innovations qui venaient s'inscrire dans une série de lois et décrets français dont certains remontaient à 1852. A terme, le code électoral doit être « *ré-approprié* » par le peuple togolais.

Le vote pour la présidentielle au Togo en 2005 par un scrutin uninominal à un tour est en fait en train d'opposer :

d'une part, la continuation d'un système d'allégeance, avec tous les effets pervers collatéraux, et

d'autre part, un nouveau système de libertés plurielles que symbolise une coalition de partis, ayant tu leurs différences en offrant enfin au peuple togolais un candidat de consensus et d'unité.

Ainsi, sur la base de la certitude de triompher et d'être élu, il importe que Faure Gnassingbé se rappelle la conclusion du roman d'A. Kourouma qui écrivait en l'espèce: « *Car vous le savez, vous êtes sûr que si d'aventure, les hommes refusent de voter pour vous, les animaux sortiront de la brousse, se muniront de bulletins et vous plébisciteront*¹² ». A quand le vote des bêtes sauvages au Togo ? Certains mercenaires juristes opérant au Togo pourraient même le déclarer « *constitutionnellement correct* ».

Quel est donc ce pays où les libertés sont bafouées et l'information muselée ? Quel est le pays où la communauté africaine et internationale, par son silence coupable, risque de recréer les conditions d'un génocide moral et cautionner une élection frauduleuse où une très grande majorité (près de 70 %) de la population se voit dénier le droit de s'exprimer en toute transparence ? Quel est ce pays où le non-respect des engagements, l'impunité et l'abus du droit sont érigés en droit commun alors que ces maux ne devraient

être que des exceptions ? Quel est ce pays où le pouvoir, ses ambassades et ses missions consulaires refusent d'accréditer des journalistes étrangers pour couvrir, en toute indépendance, le déroulement des prochaines élections présidentielles togolaises ? Quel est ce pays qui n'autorise l'information que si elle se fait à la gloire de celui qui dirige le pays, confirmant ainsi la gouvernance du culte de la personnalité devant conduire à adorer bientôt le « *petit* » timonier national ? Quel est ce pays qui refuse l'accréditation d'observateurs étrangers et nationaux avant, pendant et après les élections du 24 avril 2005 ? Quel est ce pays où tous les partis et la société civile demandent le report des élections et un seul parti au pouvoir s'y oppose en usant du silence complice de la CEDEAO ? Le Togo ? Certainement pas, dicit la communauté internationale.

3. Les Togolais veulent-ils d'un « petit » Timonier national ?

NON bien sûr ! Le pays en question c'est Faure Gnassingbé, fils de Eyadéma. Oui, « *le Togo, c'est moi* » se plaisait à dire le père... Les agents de Faure Gnassingbé se comportent comme les détenteurs d'un titre foncier qui recouvre le territoire togolais. La seule vraie leçon apprise et comprise par le fils semble se résumer à répéter ce slogan en boucle jusqu'aux élections présidentielles. Il n'est donc pas étonnant que sur la base de cette culture politique réduite à sa plus simple expression, le budget de l'Etat togolais se confonde allègrement avec le compte personnel de Faure. La résidence présidentielle de Lomé 2 n'est du reste pas comptabilisée comme faisant parti du patrimoine de l'Etat togolais. Il s'agirait d'une propriété privée au nom de Faure, puisque Dieu n'a pas laissé le temps au père de faire son testament pour un partage équitable au sein de la famille. Ceci est tellement vrai que même certains de ses propres frères et sœurs commencent à sentir la pauvreté les menacer.

En conséquence, le faux « vrai » Président intérimaire du Togo, Abbass Bonfoh, a été sommé de résider dans les villas dites « *La cité de l'OUA* »... On s'étonne pourquoi Faure lui a interdit de résider à la Présidence qui est restée vide. Le Togo n'a pas encore mis à jour ses écrits sur l'évolution de l'organisation panafricaine... et ne semble pas croire aux initiatives de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). En effet, le Togo ne s'est pas bousculé pour faire partie des premiers pays africains ayant choisi volontairement de faire évaluer leur gouvernance politique économique par les mécanismes africains d'évaluation des pairs (MAEP). Au contraire, le Gouvernement togolais fait comme si cela n'existait pas.

Non inscrit, il n'y pas lieu de se faire évaluer, volontairement de surcroît ! Il y a pourtant déjà plus de 25 pays africains volontairement inscrits pour participer au MAEP du NEPAD. Donc, les dirigeants togolais refusent la transparence. Comment est-ce que ces mêmes dirigeants peuvent-ils prétendre faire des promesses de transparence des élections ? Les citoyens togolais, ou ceux qui sont « *autorisés* » à voter, devraient se rappeler que les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Les belles promesses de Faure Gnassingbé au cours de sa campagne sont toutes conjuguées au futur et ont été financées par les ponctions directes sur ce qui reste des recettes des sociétés d'Etat. On fait dans le superlatif... Le mot milliard est devenu « *billiard* ». Personne n'a pensé à remplacer le FCFA par de l'EURO ou du Dollar américain. Le mode de gouvernance se

conjugue à la première personne du singulier comme dans ses discours de campagnes comme ci-dessous :

*« j'associerai l'ensemble de la classe politique...
je mettrai en place un sénat...
je créerai un juge des libertés ainsi qu'un code de libertés publiques...
je ferai plus pour l'emploi et le bien-être des fonctionnaires...
je débloquerai les avancements avec effet immédiat...
j'assurerai le paiement des arriérés de pension uniquement aux agents permanents...
j'assurerai la régularité des salaires...
je ferai attribuer des bourses présidentielles d'excellence...
j'accroîtrai la responsabilité des femmes...
j'assurerai le paiement des arriérés de pension
je ferai payer à temps le prix du coton et des ristournes seront versées...
je mettrai le prix des engrais à la portée des agriculteurs..., et « last but not least » comme
disent nos frères anglophones,
je défendrai en toutes circonstances la responsabilité et la liberté... ».*

Sans vouloir commenter dans le détail ce programme non budgétisé et sans date butoir, il est clair qu'il s'agit ici de l'aveu officiel de tout ce que son feu père a mal fait ou n'a pas fait. Il est clair, comme sous le règne de son feu père, qu'il ne peut y avoir de partage du pouvoir. Le « nous » qui aurait pu faire croire que ses amis les militaires allaient être de la partie a disparu au profit du je. Le petit « *timonier national* » risque d'être un dictateur hors pair. La notion de responsabilité dans un tel contexte doit se lire comme la défense de l'autocensure... Bref, les Togolais et les Togolaises sont libres de s'autocensurer pour permettre à ce régime de perdurer. L'essence de ce régime n'est purement et simplement qu'une nouvelle forme d'allégeance et d'esclavage. En attendant le vote des citoyens togolais qui ne sont pas des « *bêtes sauvages* », il importe de bien poser la problématique du vote.

Le citoyen togolais ne doit pas voter pour un candidat ou un autre. Il doit voter pour ou contre l'allégeance à un système qui dure depuis plus de 38 ans sur des bases de l'intimidation, de l'impunité et du déni de liberté. Le citoyen togolais doit se dire qu'une fois le choix effectué, il en a pour cinq ans renouvelables. Les « *bêtes sauvages* » n'ont pas conscience de leur liberté. Le Togolais, si. Voter après 38 ans pour un fils et un système d'allégeance et de promesses renouvelées depuis 38 ans par un père qui ne les a jamais tenues, relève de la naïveté ou de l'intimidation. Le peuple togolais est bien plus mûr que d'aucuns voudraient le faire croire. Ainsi, il ne faut pas s'étonner du raz de marée de votes défavorables à Faure Gnassingbé qui est en train de s'annoncer, si l'on en croît « *radio trottoir* », puisqu'il n'est pas possible de faire un sondage sérieux au Togo aujourd'hui.

Lui et ses agents en sont conscients et ne peuvent accepter d'aller à des élections libres et transparentes de peur de perdre, rappelant ainsi la « *prédiction de feu Gnassingbé Eyadéma* » selon laquelle l'intéressé expliquait à son fils que s'il lâche le pouvoir, il ne le retrouvera plus. Le Père avait donc bel et bien conscience de son impopularité et de sa gestion dictatoriale du pouvoir. Les militaires aussi qui ont transformé cet état de fait en

un système dialectique de fuite en avant où l'on ne sait plus véritablement si ce sont les militaires-affairistes qui prennent en otage Faure et son parti ou si c'est l'inverse... Personne n'a encore trouvé la solution à la question de savoir si c'est la poule ou l'œuf qui est apparu en premier. Il serait pourtant bien simple pour le pouvoir d'accepter la réalité des urnes non trafiquées et d'en tirer les conséquences. Combien de vies humaines seraient sauvées au Togo ?

4. Des vraies « fausses urnes » aux vrais « faux résultats »

Ainsi, face à la demande de trois des candidats présidentiels de reporter les élections de quelques semaines, le parti de Faure Gnassingbé oppose un NON catégorique et conduit la CEDEAO à se reclure dans le silence religieux de l'acquiescement. Il y a donc unanimité de tous les partis pour constater la fraude pré-électorale et le fait que les résultats du scrutin du 24 avril 2005 ont toutes les chances d'être entachés d'illégalités, ce qui remettrait en cause la crédibilité du scrutin. Même l'ensemble des églises, des communautés religieuses présentes au Togo, l'ordre des avocats, sont unanimes pour demander le report des élections afin d'éviter un bain de sang du fait des réactions imprévisibles de la population au soir d'une élection présidentielle entachée d'illégalités ineffables.

Le report de ces élections, s'il a lieu, a pour objet de permettre aux 1,5 millions de togolais exclus des listes électorales de recevoir leur carte électorale, et à des observateurs et des journalistes étrangers et nationaux de veiller à la transparence des élections présidentielles au Togo. Il n'y a pas de démocratie véritable, ni de légitimité d'un gouvernement si la communauté internationale et africaine ferme les yeux sur l'opacité du processus de préparation du scrutin et de la campagne électorale au Togo. Les violences physiques sur les personnes ne peuvent passer sous silence uniquement parce que les médias politiquement corrects ne veulent pas en parler. Pourquoi, d'ailleurs, Faure Gnassingbé refuse-t-il de faire un débat public et en direct avec Emmanuel Bob Akitani, l'un de ses plus sérieux challengers ? Aurait-il peur ? Serait-il un piètre orateur comme le prétendent certains de ses proches ? Au-delà des réponses, il faut se demander comment le Togo sera géré sous un responsable (ou irresponsable selon les points de vue) politique qui refuse le débat public préélectoral ? En réalité, le Togolais est en train de s'organiser pour voter pour ou contre une nouvelle dictature.

Il faut espérer que les Togolais ne seront pas dupes et voteront massivement pour le candidat qui représente l'alternance et la liberté. Il ne faut pas néanmoins sous-estimer la capacité du pouvoir en place, assisté de mercenaires privés venus de pays dits des « *droits de l'Homme* », de remplacer les urnes effectivement remplies avec les bulletins de votes des citoyens togolais par des urnes remplies d'avance par ceux qui travailleraient à la perpétuation du régime de l'allégeance et du déni de liberté. Le rôle des observateurs devient crucial. En effet, il suffit de s'arranger pour remplacer les vraies urnes par des fausses pour proclamer de vrais « *faux résultats* » le lendemain du 24 avril 2005. On n'a effectivement plus besoin de plusieurs jours pour décompter, ni même d'un système informatique. Il suffit de proclamer et laisser les médias qui ont choisi, ventrologie oblige, le camp de ceux qui optent pour l'allégeance. Ces mêmes médias viendront alors vous donner des leçons d'information libres et transparentes. Il est vrai que tout est possible dans une démocratie de la honte.

5. La CEDEAO peut encore se réhabiliter

Il suffit au Président en exercice de la CEDEAO de rétablir la vérité en corrigeant ainsi les erreurs du Secrétaire Exécutif qui a choisi unilatéralement d'avaliser les faits et dires de Faure Gnassingbé sur le non-respect des promesses faites et portant sur les

procédures post-électorales. Pour ce faire et suite à l'invitation des quatre candidats à Niamey, la CEDEAO devrait faire savoir sa position en référence à l'éthique et l'intérêt supérieur de la population togolaise. Il n'a pour cela pas besoin de s'aligner sur la position du candidat du RPT qui refuse le report de la date du 24 avril 2005.

La médiation continue au moment où cet article est sous presse. Il suffit de prouver que des urnes remplies d'avance et portant uniquement des bulletins de vote au nom de « *Faure Gnassingbé* » sont en circulation pour justifier un report des élections et offrir plus de crédibilité aux résultats effectifs.

En cas d'impossibilité de trouver un accord sur ce point, il faudra alors recourir à l'article 45 de la constitution qui stipule, au rang des devoirs qui incombent au citoyen togolais, que « *Tout citoyen a le devoir de combattre toute personne ou groupe de personnes qui tenteraient de changer par la force l'ordre démocratique établi par la présente Constitution* ». Le peuple togolais doit se préparer à une manifestation populaire géante et pacifique comme en Ukraine et en Georgie pour obtenir la démission d'un pouvoir illégalement usurpé après les élections présidentielles, si les élections, la non-révision des listes et la non-transparence sont maintenues au lendemain du 24 avril 2005. L'union sacrée regroupera alors toute la population togolaise, y compris les réformateurs du RPT qui ont subi les foudres d'une gouvernance basée sur l'allégeance, la peur et la médiocrité.

Le vote des Togolais, s'il est libre et transparent, déterminera s'il faut s'inscrire dans la logique de la continuité d'un tel système. Ce vote sera historique puisque c'est au Togo que le premier coup d'Etat a eu lieu en 1963 et ce sera au Togo que le peuple décidera, avec ou sans l'aide directe de la communauté internationale, de sortir d'un système basé sur l'impunité et la délation pour choisir librement un système basé sur la liberté. A défaut, la communauté internationale sera responsable de la création d'un Etat défaillant. Au plan opérationnel, le refus de reprendre intégralement l'opération de révision du fichier électoral avec une réintégration de près de 1,5 millions de togolais y compris la Diaspora et d'arrêter les fraudes massives activement soutenues par une poignée de militaires-affairistes togolais et des mercenaires en col blanc ne peut que mettre en cause la crédibilité des résultats à venir.

Conclusion : les Etats-Unis de retour au Togo

Le nouveau chargé d'Affaires à l'ambassade des Etats-Unis au Togo¹³, Charles H. Twining, a précisé le 12 avril 2005 après une audience avec Mr. A. Bonfoh que les Etats-unis souhaitent des « *élections crédibles, ouvertes, transparentes et qu'il n'y ait pas une période de violence mais plutôt d'entente, surtout après les élections* ». Il importe que les discussions entamées par les Etats-Unis pour soutenir le processus électoral togolais ne se limitent pas seulement au Gouvernement togolais intérimaire, à l'Union européenne et à la CEDEAO dont les experts électoraux sont considérés comme non grata au Togo. Elles doivent être élargies à l'Union Africaine, à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avec la participation des quatre candidats aux élections présidentielles si l'on souhaite que l'union sacrée soit pilotée avec succès par la communauté internationale. Les vraies « *fausses urnes* » ne sont pas souhaitées au Togo.

Il faut donc croire que de même que l'Afrique n'est pas à vendre¹⁴, le peuple africain, togolais en particulier, ne l'est pas non plus. Même en « *cadeautant* » certains pour soutenir les manipulations illégales des cartes électorales et des urnes, le peuple togolais risque simplement de sanctionner un régime devenu un club d'affairistes désintéressés par l'intérêt supérieur du pays, et mobilisant ses partisans en usant plus du « *bâton et de la peur* » que de la « *carotte* ». Dans tous les cas de figures, il ne s'agit nullement d'un système ouvert et libre. Le citoyen togolais saura faire la différence quelles que soient les dates retenues.

¹ Sud Tribune, « Harry Olympio dénonce une campagne soldatesque du général Tidjani », voir sur Internet : <http://www.sudtribune.info/article.php?id=66>.

² La Déclaration de la Coalition des six partis de l'opposition togolaise (ADDI, CAR, CDPA, PSR, UDS-Togo, UFC) : « La Coalition exige le retrait immédiat de la CEDEAO du processus électoral », 14 avril 2005, voir sur Internet : <http://www.letogolais.com/article.html?nid=1918> ainsi que Angola Press, 14 avril 2005 « *L'opposition togolaise accuse la CEDEAO de parti pris* », voir sur Internet : <http://www.letogolais.com/article.html?nid=1920> « *La coalition de six partis politiques de l'opposition togolaise a accusé la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de violer le principe de neutralité et de s'écarter de sa mission de médiation de supervision du processus électoral au Togo* »

³ Justin Hézu Tiyé, « Etudiants de l'Université de Kara : le RPT loupe son numéro de séduction », 26 mars 2005, voir www.togoforum.com/Ap/ap05/ap032605.htm

⁴ Angola Press, 14 avril 2005, op. cit.

⁵ AFP, « L'opposition participera aux élections malgré les « conditions difficiles » », 16 avril 2005, voir <http://www.letogolais.com/article.html?nid=1931>

⁶ La Rédaction de TogoElections.org : « des milliers de cartes d'électeurs togolaises saisies au Bénin », 12 avril 2005, voir www.togoelections.org/actualite.php?id=12 – « *Dans les localités comme Djougou, Tanguieta et Natitingou, des Béninois qui détiennent ces cartes s'organiseraient pour voter le 24 avril 2005 en territoire togolais contres des récompenses. La même chose est signalée à Bassila vers le Centre, proche de la ville togolaise de Tchamba* ».

⁷ Serge Bilé, *Les noirs dans les camps nazis*, éditions Serpent à plumes, Paris, 2005.

⁸ FIDH, La situation des droits de l'homme au Togo, janvier 2003-avril 2004, voir sur l'Internet : <http://www.fidh.org/IMG/pdf/tg0706f.pdf> ainsi que : Amnesty International, *Rapport annuel 2004*, chapitre sur le Togo, notamment pages 16 et 20 : <http://web.amnesty.org/report2004/tgo-summary-fra>

⁹ Christian d'Alayer, *Un crime médiatique contre l'Afrique : Les Africains sont-ils tous nuls ?* Editions Le Bord de l'eau, Paris, 2004.

¹⁰ Ahmadou Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Roman, éditions du Seuil, Paris, 1998.

¹¹ Têtêvi Godwin Tété-Adjalogo, *Histoire du Togo : La palpitante quête de l'Ablodé 1940-1960*, avec une préface de Gilchrist Olympio, « collection Libre Afrique », éditions NM7, Paris, 2000, p. 380.

¹² Ahmadou Kourouma, op. cit., p. 358.

¹³ Voir aussi le rapport d'une mission d'évaluation américaine au Togo : The International Republican Institute (IRI) and the National Democratic Institute (NDI), *Togo Assessment Mission Releases Findings*, Washington, D.C., April 7, 2005.

¹⁴ Yves Ekoué Amaïzo (sous la direction de), *L'union africaine freine-t-elle l'unité des Africains ? Retrouver la confiance entre les dirigeants et le peuple-citoyen*, avec une préface de Aminata Dramane Traoré, collection « interdépendance africaine », éditions Menaibuc, Paris, 2005.